

Session ordinaire du 7 juillet 2014

Convocation du 1^{er} juillet 2014

L'an deux mille quatorze et le 7 juillet à 19h30, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel AUDEBERT, Maire.

Présents :

Michel AUDEBERT, Maire – Astrid COTTÉ, 1^{ère} adjointe – Bertrand FLOURET, 2^{ème} adjoint – Gaëlle FAUCARD, 3^{ème} adjointe – Jean-Louis TERNIER, 4^{ème} adjoint – Valérie SENUT - Marie-Chantal LOISY — Christophe CHAMPAULT – Laurent CASANAVE – Christelle GAUVIN – Loïc GOURDON – Noël SEIDEL

Excusés : Fabrice HOEFFELIN - Séverine REY – Sandrine LOEILLET

Secrétaire de séance : Loïc GOURDON

Le compte-rendu de la séance du 10 juin 2014 n'a pas l'objet d'une approbation au cours de la séance du 20 juin 2014. Aucune remarque n'ayant été formulée sur ces 2 dernières séances, les comptes rendus sont approuvés.

Au préalable, M. Le Maire informe le conseil sur les suites favorables du rendez-vous avec Mme La Préfète concernant le dossier de la lagune. Les services de l'Etat, par l'intermédiaire de la Direction Départementale des Territoires (DDT), ont, en effet, levé l'interdiction de délivrance de permis de construire sur la commune de VASSELAY pour les terrains achetés avant le 1^{er} juin 2014. Il a été également confirmé la nécessité de mettre en place une station d'épuration en complément de la lagune. Le projet s'élève à plus d'un million d'euros, subventionnable à hauteur de 35 %. Le dossier sera finalisé pour la fin 2014.

Un travail en lien avec les communes de SAINT-MARTIN et SAINT GEORGES SUR MOULON va être effectué de manière à mutualiser des compétences notamment électrotechniques pour le suivi de fonctionnement et de maintenance de la station.

Il est procédé ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

1. Budget assainissement : redevance eau assainie, augmentation au 1^{er} août 2014.

Suite aux éléments financiers inhérents à la construction de la station d'épuration, M. Le Maire procède à la proposition d'augmentation du tarif de l'eau assainie (au M³) : passage de 1,22 €/ M³ à 1,26 €/ M³

Deux choix sont débattus quant à la date de mise en œuvre de l'augmentation : août 2014 et janvier 2015 ou janvier 2015 avec un pourcentage supérieur. M. Le Maire précise, toutefois, qu'un budget modificatif sur le budget assainissement devra être voté dès septembre afin de pallier au coût engendré par la construction, tout en sachant qu'à ce jour, les montants des aides allouées au financement du projet ne sont pas connus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 11 voix pour et 1 voix contre, adopte le tarif de 1,26 € applicable au 1^{er} août 2014.

Une information sera communiquée aux habitants dans le prochain « Vasselay en bref ».

2. Demande de subventions pour la création d'un préau à l'accueil périscolaire.

M. Le Maire porte à la connaissance du conseil les devis reçus pour la construction d'un préau en lieu et place de l'actuel local préfabriqué à côté de la garderie. Le coût du projet s'élève à environ 50 000 €.

Un plan de financement doit être élaboré rapidement de manière à constituer les demandes de subvention : demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), demande d'intervention en réserve parlementaire, demande auprès du Pays de Bourges. Cette dernière subvention peut être attribuée à hauteur de 80 %.

Le démontage du local préfabriqué doit être effectué pour le début du mois d'août, le démarrage des travaux devrait avoir lieu pour la fin du mois d'août. Une mise en œuvre rapide est nécessaire afin de pouvoir accueillir les enfants dès l'hiver sur les Temps d'Activités périscolaires (TAP).

Le groupe travail constitué de Michel AUDEBERT, Bertrand FLOURET, Gaëlle FAUCARD, Jean-Louis TERNIER, Christophe CHAMPAULT et Loïc GOURDON se réunira le jeudi 10 juillet à 18 h afin de travailler sur le financement du projet. La délibération est reportée au conseil municipal du 17 juillet 2014.

3. Demande de subventions pour l'opération zéro pesticide dans nos villages.

Dans le cadre de l'opération zéro pesticide dans nos villages, le conseil avait donné son accord pour adhérer au programme piloté localement par l'association Nature 18 avec l'assistance technique de la Fédération de Défense Contre les Organismes Nuisibles (FREDON).

Une demande de subvention peut être faite auprès du Conseil régional du Centre dans le cadre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale du Pays de Bourges.

Plan de financement projeté :

- Dépenses HT : 3 747,81 € HT
- Recettes : Aide du Conseil Régional (80%) = 2 998,25 €
- Financement commune (20 %) = 749,56 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 11 voix pour et 1 abstention, donne son accord pour demander les subventions nécessaires au projet.

De manière à sensibiliser la population à cette démarche éco-citoyenne, il est proposé de demander à Nature 18 de monter un stand d'information à l'occasion de la brocante de septembre 2014.

4. Office National des Forêts : programme de coupes en forêt communale.

M. Le Maire fait lecture du courrier reçu de l'ONF relatif aux parcelles devant être déboisées. Ces parcelles présentées sur plan se trouvent sur les zones identifiées des lieux dits de la Petite Goutelle, l'Arpent Carré, La Contoue et les Usages de Nohant. A titre informatif, le bois coupé par l'ONF peut être mis à la vente par la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour, donne l'autorisation à l'ONF de procéder aux coupes précitées.

5. Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Il est porté à la connaissance du conseil municipal le courrier de l'AMF.

A l'issue de la lecture de la motion, le conseil municipal apporte, à 10 voix pour et 2 abstentions, son soutien à l'AMF dans la démarche citée.

6. Convention avec la SAFER pour l'accompagnement de la commune dans la procédure des biens vacants et sans maître.

M. le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la création de la rocade nord-ouest de Bourges, la pré-étude d'aménagement foncier a mis en avant l'existence de biens fonciers présumés vacants et sans maître (environ 32 parcelles). Le Conseil Général du Cher a donc sollicité la commune de Vasselay pour la mise en œuvre de la procédure visant à appréhender les biens vacants et sans maître.

M. le Maire présente au Conseil Municipal la prestation d'accompagnement et d'assistance technique de la SAFER du Centre pour cette procédure et propose de signer une convention avec cet organisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette prestation et autorise M. le Maire à signer tous documents avec la SAFER du Centre.

7. Questions diverses

- Astrid COTTÉ dresse un point de situation sur le suivi des personnels communaux et demande à ce que la commission idoine se réunisse rapidement pour élaborer les fiches de poste des agents ainsi que l'organisation du travail pour la rentrée 2014.

La **commission organisation des personnels**, composée de Michel AUDEBERT, Astrid COTTÉ, Loïc GOURDON, Séverine REY, Christophe CHAMPAULT et Marie-Chantal LOISY se réunira **mercredi 9 juillet à 19 h à la mairie.**

Astrid COTTÉ et Gaëlle FAUCARD reviennent sur l'organisation des TAP à la rentrée et des activités proposées, et de la répartition des effectifs : les CP seront regroupés avec les GS.

Astrid COTTÉ présente le diagnostic et les démarches effectuées pour solutionner les problèmes de drainage du terrain de football. Après la présentation détaillée et technique concernant les 2 niveaux de drainage (de fond et de surface). Un dossier de demande d'aide financière est également constitué auprès de la Fédération Française de Football.

- M. Le Maire informe de l'organisation du concours de fleurissement à SAINT MARTIN le 27 juillet. Il est demandé la participation des 2 personnes, un titulaire et un suppléant de bien vouloir siéger en tant que jury. Noël SEIDEL et Christophe CHAMPAULT se portent volontaires sur ces fonctions respectives.

Dans le cadre du trophée du bénévolat, organisé par l'association des médaillés Jeunesse et Sports M. Le Maire sollicite le conseil pour proposer un bénévole à récompenser.

- Bertrand FLOURET présente les devis de modernisation du site Internet ainsi que la démarche envisagée pour actualiser les outils de communication de la commune. D'autres devis restent à venir, comprenant les aspects de graphisme, de conception voire de maintenance.

Il est pris date des prochaines réunions :

Commission organisation des personnels : mercredi 9 juillet 2014 à 19 h à la mairie.

Commission Communication : jeudi 17 juillet 2014 après le conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.